



PRÉFET
D'INDRE-
ET-LOIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE 3 PARCS PHOTOVOLTAÏQUES SUR LES COMMUNES D'ABILLY ET DU GRAND-PRESSIGNY ET MISE EN COMPATIBILITÉ DU DOCUMENT D'URBANISME DE LA COMMUNE D'ABILLY

Il sera procédé sur les communes d'Abilly et du Grand-Pressigny à une enquête publique conjointe portant sur trois demandes de permis de construire un ensemble composé de trois parcs photovoltaïques d'une puissance installée de 42 MWc et d'un élevage d'ovins, ainsi que sur la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de la commune d'Abilly.

Le dossier d'enquête sera consultable par toutes les personnes intéressées, **du lundi 26 juin à 9H au jeudi 27 juillet 2023 à 12H**, aux jours et heures d'ouverture au public des mairies d'Abilly et du Grand-Pressigny.

Monsieur Pascal HAVARD, ingénieur en retraite, est désigné commissaire enquêteur pour mener l'enquête publique.

Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès du pétitionnaire représenté par Madame Adèle LEPRETRE, responsable projets solaires pour la société Q ENERGY FRANCE – mél : adele.lepretre@qenergyfrance.eu – adresse postale : 330, rue du Mourelet, ZI de Courtine, 84 000 AVIGNON.

Des informations relatives à l'enquête seront également consultables sur le site internet des services de l'État d'Indre-et-Loire : <https://www.indre-et-loire.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques-en-cours>

Pendant toute la durée de l'enquête, un registre déposé en mairies d'Abilly et du Grand-Pressigny, sera tenu à la disposition du public qui pourra y consigner directement ses observations et propositions sur le projet.

Celles-ci pourront également être adressées par écrit à la mairie d'Abilly, siège de l'enquête, à l'attention du commissaire enquêteur qui les visera et les annexera au registre d'enquête, où elles seront tenues à la disposition du public.

En l'absence de registre dématérialisé, elles pourront également être adressées, par courrier électronique, à l'adresse suivante : pref-enquetes-publiques@indre-et-loire.gouv.fr

Les observations et propositions écrites transmises par courrier électronique seront tenues à la disposition du public sur le site internet des services de l'État d'Indre-et-Loire.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public ;

- le **lundi 26 juin 2023 de 9H à 12H à la mairie d'Abilly**
- le **jeudi 13 juillet 2023 de 9H à 12H à la mairie du Grand Pressigny**
- le **samedi 22 juillet 2023 de 9H à 12H à la mairie d'Abilly**
- le **jeudi 27 juillet 2023 de 9H à 12H à la mairie d'Abilly**

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public à la préfecture et en mairies d'Abilly et du Grand-Pressigny pendant un an après la date de clôture de l'enquête.